

Lors du conseil municipal du 16 février 2015, **Gérard Guille** et son adjoint aux finances, **Christian Fossoyeux**, ont présenté un document de 16 pages sans cohérence financière, sans réelle analyse et sans projection à moyen terme dont le seul but était d'annoncer **une hausse des taux d'imposition communaux d'au moins 2 points soit plus de 10% d'augmentation.**

Cette augmentation a été confirmée dans le numéro de Mars 2015 du Villecresnes Mag.

**Nous voulons être à la campagne, pas être des vaches à lait**

Il est indispensable que chaque Villecresnois puisse se rendre compte de ce que sera sa contribution personnelle sans attendre la mauvaise nouvelle qu'apportera son avis d'imposition à l'automne 2015.

Ainsi, pour que vous puissiez calculer votre propre augmentation d'impôts, nous proposons sur notre site [www.villecresnes-avenir.fr](http://www.villecresnes-avenir.fr) un **simulateur simple d'utilisation.**

Il suffit d'entrer la valeur locative de votre habitation qui figure sur l'avis de 2014 ainsi que le nombre de personnes à charges et l'éventuel abattement pour handicap.

Voici quelques exemples ainsi obtenus :

Couple 2 enfants	Veuf	Couple sans enfant	Célibataire	Couple 3 enfants
appartement F4 - 85 m <sup>2</sup> Quartier Centre	maison 100 m <sup>2</sup> Quartier Cerçay	maison 135 m <sup>2</sup> Quartier Justice	appartement F3 - 60 m <sup>2</sup> Quartier Gare/Réveillon	maison 160 m <sup>2</sup> Quartier Grosbois
<b>+ 133 € / an</b>	<b>+ 265 € / an</b>	<b>+ 346 € / an</b>	<b>+ 132 € / an</b>	<b>+ 357 € / an</b>

## TOP 7 des raisons pour ne pas augmenter les impôts locaux

Villecresnes Avenir considère que cette hausse est injustifiée.

Il n'y a pas moins de sept bonnes raisons qui démontrent que rien n'oblige monsieur le maire de Villecresnes à infliger cette hausse considérable à ses concitoyens.

- VA Les taux de Villecresnes sont déjà parmi les plus élevés du Val-de-Marne
- VA Nous sommes en période de crise et les collectivités, comme les contribuables doivent faire des efforts (entre autres, il est prévu d'augmenter de 8% la masse salariale communale)
- VA Les recettes fiscales vont croître naturellement dans les années à venir, en raison de l'arrivée de nouveaux habitants, ce qui reconstituera naturellement les capacités d'épargne de la ville.
- VA Le passage au-dessus du seuil de 10.000 habitants va générer des recettes nouvelles au titre des dotations de l'Etat.
- VA Il existe des réserves d'autofinancement en dehors de l'épargne courante
- VA La ville a des capacités d'emprunt importantes
- VA Le programme d'investissements présenté lors du débat d'orientation budgétaire manque d'ambition et ne justifie pas d'imposer ces recettes nouvelles.

## Retrouvez sur [www.villecresnes-avenir.fr](http://www.villecresnes-avenir.fr) :



L'intégralité du texte du Débat d'Orientation Budgétaire 2015 présenté par **Gérard Guille** et **Christian Fossoyeux** pendant la séance du conseil municipal du 16 février 2015



L'intervention en Vidéo de **Didier Giard** concernant les finances de la ville lors de ce même conseil municipal



Le sondage auquel tous les villecresnois sont invités à participer via Internet concernant l'augmentation des impôts.

**POUR ou CONTRE  
je réponds au sondage sur le site**

Vous y retrouverez également les arrêtés et décisions du maire, le calculateur des impôts locaux 2015 et tous les articles d'actualité. N'hésitez pas également à laisser vos commentaires sur le blog ou échanger avec nous via Twitter et Facebook

Pour recevoir les dernières actualités de Villecresnes, abonnez vous gratuitement à la newsletter de Villecresnes Avenir directement sur le site [www.villecresnes-avenir.fr](http://www.villecresnes-avenir.fr)

Pour nous soutenir et participer aux réflexions, vous pouvez adhérer en ligne sur notre site ou en contactant Stéphane Rabany, le trésorier, au 06.61.61.82.71.